

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 mars 2025

Délibération
n°18 -2025
Point 4.3.9

Point 4.3.9 de l'ordre du jour
Tarifs des prestations facultatives proposées par l'EOST

EXPOSE DES MOTIFS :

L'EOST soumet à l'approbation du CA les tarifs proposés aux étudiants en contrepartie de prestations qui leur sont proposées et facultatives.

En ce qui concerne les stages de terrain, il s'agit de stages de terrain facultatifs et non obligatoires. Le montant est forfaitaire (hébergement et déplacement).

Concernant les frais d'adhésion aux banques d'épreuves, ce sont les frais de dossiers relatifs aux concours de recrutement ouverts aux élèves des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques qu'on appelle encore concours en banque d'épreuves des concours communs polytechniques. Les frais d'adhésion varient en fonction du statut de l'étudiant: boursier ou non.

La formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est facultative mais proposée aux étudiants qui souhaitent se former aux gestes de premier secours.

Ils ont été approuvés par le conseil de l'EOST le 16 décembre 2024 et n'ont pas été augmentés par rapport à l'année 2023/2024.

Les tarifs sont proposés en annexe de ce document.

Le 28 janvier 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 11 voix pour et 5 abstentions.

Rapporteur : Alexandra KNAEBEL

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs des prestations facultatives proposées par l'EOST.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 mars 2025

La Directrice générale des services



The image shows a handwritten blue ink signature. It consists of a stylized, fluid line that loops back on itself, ending with a vertical stroke. Below the signature, the name "Valérie GIBERT" is written in a smaller, printed font.

25/11/2024



Tarifs soumis à l'approbation du Conseil de l'EOST du 16/12/2024
VALIDATION DES TARIFS EOST SOUMIS A LA CFVU DU 1er Janvier 2025 au 31 décembre 2025

Libellé de la Prestation	Contexte	Tarif (PU)
Participation stage de terrain Facultatif	La journée par étudiant	10,00 €
Frais de dossiers Adhésion à la Banque Epreuves des concours	Candidat non Boursiers	30,00 €
Frais de dossiers Adhésion à la Banque Epreuves des concours	Candidat Boursiers	15,00 €
Participation des étudiants de l'EOST à la Formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) - Formation Facultative	Etudiants de l'EOST	30,00 €


Responsable administratif de l'EOST
A. BELLAHCENE

